

JH/MB

OBJET

**Accord de
coopération
Orange/Ville de
Montereau**

N° D_100_2023 (Service Carrefour de la Réussite)

L'an deux mil vingt-trois, le 03 juillet à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 27 juin deux mil vingt-trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STÜTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, Mme MEUNIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JÉGO, Mme PINTO JANEIRO, Mme ZAIDI, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par Mme IVAKHOFF, Mme IN représentée par M. BELEK, Mme LACHEMI représentée par M. REGUIG, M. MALONGA représenté par Mme CORNEILLAN, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, M. MONIER représenté par M. ESPARRAGA, M. DEYDIER représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

DATE
D'AFFICHAGE

04 juillet 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

35

~~~~~

La ville de Montereau-Fault-Yonne met en œuvre une politique volontariste de développement, et le numérique est amené à jouer un rôle important dans cette démarche, dans de nombreux domaines comme le développement des compétences, l'accès à internet dans les services publics, la valorisation des commerces et le développement économique, la gestion intelligente des infrastructures de la ville, la valorisation du patrimoine local...

L'une des missions du groupe « Orange » est de garantir que, dans tous ces champs d'activité, le numérique soit pensé, mis à disposition et utilisé de façon plus humaine, plus inclusive et plus durable.

Orange déploie en conséquence une démarche RSE orientée vers l'inclusion numérique de tous les publics, efficacement épaulée par la Fondation Orange qui propose des financements pour soutenir les actions engagées.

Forts des premières coopérations fructueuses sur le sujet dans le cadre d'un premier partenariat signé en 2021, la municipalité et Orange souhaitent aujourd'hui approfondir leur coopération et leur engagement réciproque sur le thème « **Les usages numériques au service du lien social** », en lien avec la stratégie locale de la ville.

Ce partenariat sera axé sur les thématiques suivantes :

.../...

suite de la délibération n° D\_100\_2023

- Favoriser l'accès à la connaissance et à la culture
- Inclure les publics éloignés du numérique
- Accompagner les publics en précarité
- Définir les conditions d'accès et d'accompagnement des différents publics
- Faire le lien entre numérique et développement durable

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission du 27 juin 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE :**

- De valider le projet de convention avec Orange
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son délégataire, à signer tous les documents y afférents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



*James Chéron*

James CHÉRON